

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme
Mention Licence
Mention Licence pro
Mention Master
Mention Spécifique
Parcours type :

Licence : Sciences pour l'ingénieur.

LICENCE
Sciences pour l'ingénieur.

Apprendre Autrement (oui-si)

Licence : Sciences pour l'ingénieur.

			Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			note seuil
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance			
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues							Epreuve terminale/ Examen			
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %2	Oral %3	TP%4	Ecrit %5	Oral %6	TP%7	Nombre d'épreuves8	Ecrit %9	Oral %10	TP %	Ecrit %11	Oral %12	
S1	UE-M	Math-Info 1 pour SPI-AA																	
S1	ECUE	Mathématiques Expérimentales 1								50	10	40	4	60		40			
S1	ECUE	Programmation pour les sciences 1 - SPI	100			3								100			100		
S1	UE-M	Physique-Chimie pour SPI-AA																	
S1	ECUE	Démarche Expérimentale en Physique 1								50	10	40	4	60		40			
S1	ECUE	Chimie	40			4	60							100			100		
S1	UE-M	Enseignements transversaux pour SPI au S1																	
S1	ECUE	Techniques d'expression pour les sciences de l'ingénieur					100							100			100		
S1	ECUE	Anglais scientifique pour le SPI 1	67	33		3								100			100		
S2	UE-M	Math-Info 2 pour SPI-AA																	
S2	ECUE	Mathématiques Expérimentales 2								50	10	40	3	60		40			
S2	ECUE	Programmation pour l'ingénieur 1			40	3	60							60		40	60		40
S2	ECUE	Programmation pour les sciences 2 - SPI								100			3	100					
S2	UE-M	Physique pour SPI-AA																	
S2	ECUE	Démarche Expérimentale en Physique 2								50	10	40	3	60		40			
S2	ECUE	Traitement électronique de l'information								60		40	4	60		40			
S2	UE-M	Enseignements transversaux pour SPI au S2																	
S2	ECUE	Projet professionnel de l'étudiant et communication			50	2	50							50		50	50		50
S2	ECUE	Anglais scientifique pour le SPI 2	67	33		3								100			100		

MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

- Pour la seconde session et le cas échéant, la note de TP de session 1 est reportée.
- Absence à un CC : 0/20
- Le cas échéant : si l'étudiant est absent à 2 TP, il est déclaré défaillant à l'UE/ECUE en session 1 et la note de 0/20 est reportée en session 2.

Chaque responsable d'ECUE/UE pourra fixer en plus des règles spécifiques à son enseignement qu'il communiquera en début de semestre.